

Dans l'action le 1er octobre pour nos salaires !

Des augmentations inférieures à l'inflation

L'inflation mesurée par l'INSEE a été de +11,7% sur la période de 2021 à 2023, devrait être aux alentours de 2% en 2024. L'augmentation du coût de la vie qui dépasse les +14% de 2021 à 2024, est supérieure à l'inflation. **Les salaires à Orange n'ont pas augmenté autant, loin de là.** Nous avons perdu en moyenne entre 6% et 8% de pouvoir d'achat.

Un autre partage de la richesse s'impose...

Alors que le budget des augmentations salariales est de 80 Millions d'euros pour 2024. Ce sont 1,914 Milliards d'euros qui alimentent les dividendes. Ce sont les salariés qui créent les richesses. Cherchez l'erreur !

Une fin de non-recevoir de la direction

Lors de la "grand-messe" du 17 septembre, la Directrice Générale a répondu NON aux demandes d'augmenter les salaires. Elle a même osé dire que nos augmentations ont été supérieures à celle du coût de la vie. Elle s'y connaît pourtant en augmentation, sa rémunération est passée de 1 977 255 € en 2022 à 2 742 416 € en 2023, soit une augmentation de 39%.



La CGT demande les augmentations collectives suivantes :

En 2023, chaque salarié a apporté (en moyenne) 347 119 € au Chiffre d'Affaires et 22 752 € au bénéfice net.

SGB ≤ 40 000 €	4 000 € brut annuel, soit 333,33 € brut/mois
40 000 € < SGB ≤ 55 000 €	3 500 € brut annuel, soit 291,60 € brut/mois
SGB > 55 000 €	3 000 € bruts annuels, soit 250 €/mois

La CGT demande aussi l'égalité salariale femmes / hommes, et des promotions pour les 20 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans.

Soyons toutes et tous mobilisés dans la rue le 1er octobre.

